

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
22 NOVEMBRE 2021**

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire de North Hatley, à 18 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Nathalie MEUNIER | 5. David WILSON |
| 3. Sophie BRASIOLA | 6. Andrew J PELLETIER |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Marcella Davis-Gerrish

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Benoit Tremblay, Directeur général et monsieur Bruno Bélisle, directeur général adjoint

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par la loi, aux membres du Conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL.

Le Président d'élection, Bruno Bélisle et le Directeur général et Secrétaire-trésorier et Commissaire à l'assermentation, Benoit Tremblay, ont procédé à l'assermentation des membres présents du conseil nouvellement élus, soit :

Madame Marcella DAVIS-GERRISH, mairesse

Mesdames les conseillères Nathalie MEUNIER, siège 2, Sophie BRASIOLA, siège 3 et Elizabeth FEE, siège 4.

Messieurs les conseillers Michel DESROSIERS, siège 1, David WILSON, siège 5 et Andrew J PELLETIER, siège 6.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Nominations des élus sur les différentes régies
4. Comptes à payer de Novembre
5. Règlement d'emprunt – Adjudication d'un emprunt par obligation
6. Règlement d'emprunt – Concordance des obligations de financement et de courte échéance
7. Levée de l'assemblée

2021-11-22.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté en combinant le précédent point 7 au point 6.

ADOPTÉE

2021-11-22.02

PÉRIODE DE QUESTIONS

INTERVENANTS

Q
R
Q
R
Q
R

OBJETS

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
22 NOVEMBRE 2021**

2021-11-22.03

NOMINATIONS DES ÉLUS SUR LES DIFFÉRENTES RÉGIES

ATTENDU QUE la Municipalité est membre de différentes Régies.

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les membres du conseil délégués pour :

- La Régie Intermunicipale des Eaux Massawippi (RIEM);
- La Régie du Parc Régional Massawippi (RPRM);
- La Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est (RIPPIME);
- La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC);
- Le conseil des maires de la MRC Memphrémagog.

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

DE nommer Marcella DAVIS-GERRISH, Andrew J PELLETER et David WILSON comme délégués à la RIEM;

DE nommer Marcella DAVIS-GERRISH comme déléguée à la RPRM;

DE nommer Marcella DAVIS-GERRISH comme déléguée à la RIPPIME;

De Nommer Elizabeth FEE comme déléguée à la RIGDSC;

Et de nommer Michel DESROSIERS comme maire substitut au conseil des maires de la MRC Memphrémagog.

ADOPTÉE

2021-11-22.04

COMPTE À PAYER DE NOVEMBRE

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 1^{er} novembre par le Service de trésorerie, au montant de 155 727,35 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY	DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000	
	Réunion du : 2021-11-01 Submit : 01-11-2021	
RÉUNION DU : 1 novembre 2021 MEETING OF : November 1, 2021		
FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE
MONTANT/AMOUNT		
ENTREPRISES BRUCE STODDARD (LES)		
ENTRETIEN CHEMIN UNIVERSITÉ		3335
		8 760,53 \$
		TOTAL 8 760,53 \$
		Taxes incluses
L'EXCELLENCE AGRIDUSTRIE DE L'ESTRIE		
LOCATION - MARCHÉ CHAMPÊTRE		47160
RÉPARATION BOBCAT 5800		47149
RÉPARATION VÉHICULE VOIRIE		47151
RÉPARATION VÉHICULE VOIRIE		47152
RÉPARATION VÉHICULE VOIRIE		47153
LOCATION BOB CAT 5800 - NETTOYAGE RUES		47148
RÉPARATION VÉHICULE VOIRIE		47154
RÉPARATION VÉHICULE VOIRIE		47177
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE		47206
		35,17 \$
		TOTAL 20 526,24 \$
		Taxes incluses
HYDRO QUÉBEC		
PLAGE PLEASANT VIEW		622802 458408
POMPE ÉGOUT 2		622802 458409
SURPRESSEUR AQUEDUC (MASSWIPPI)		622802 458410
SURPRESSEUR AQUEDUC (SHERBROOKE)		689202 215896
USINE D'ÉPURATION (RUE LAPRISE)		689202 215897
ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL		633402 432592
SAPIN DE NOËL		633402 432593
RÉGIE INCENDIE		710902 858882
STATIONNEMENT		617202 474571
		32,21 \$
		TOTAL 5 735,64 \$
		Taxes incluses
MINISTRES DES FINANCES		
QUOTE-PART SQ 2/2		103985-02
		83 742,00 \$
		TOTAL 83 742,00 \$
SANI ESTRIE		
COLLECTES D'OCTOBRE		SE-108272
CONTENEURS		SE-108031
		8 810,38 \$
		438,91 \$
		TOTAL 9 247,29 \$
		Taxes incluses
		GRAND TOTAL 128 011,70 \$

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
22 NOVEMBRE 2021**

2021-11-22.05

RÈGLEMENT D'EMPRUNT – ADJUDICATION D'UN EMPRUNT PAR OBLIGATION

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 2005-492, 2004-479, 2007-515, 2009-531 et 2021-635, la Municipalité du Village de North Hatley souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 2 décembre 2021, au montant de 2 588 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.	98,84928	424 000 \$	0,85000 %	2022	2,08604 %
		432 000 \$	1,20000 %	2023	
		441 000 \$	1,55000 %	2024	
		450 000 \$	1,80000 %	2025	
		841 000 \$	1,95000 %	2026	
VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	98,58500	424 000 \$	1,00000 %	2022	2,13646 %
		432 000 \$	1,30000 %	2023	
		441 000 \$	1,60000 %	2024	
		450 000 \$	1,75000 %	2025	
		841 000 \$	1,85000 %	2026	
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	98,46200	424 000 \$	0,80000 %	2022	2,24372 %
		432 000 \$	1,25000 %	2023	
		441 000 \$	1,60000 %	2024	
		450 000 \$	1,80000 %	2025	
		841 000 \$	2,00000 %	2026	

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC. est la plus avantageuse;

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 588 000 \$ de la Municipalité du Village de North Hatley soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.;

QUE demande soit faite à cette dernière de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le directeur général et secrétaire trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé \« Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises\»;

Que la mairesse et le directeur général et secrétaire trésorier soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
22 NOVEMBRE 2021**

2021-11-22.06

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT – CONCORDANCE DES OBLIGATIONS DE
FINANCEMENT ET DE COURTE ÉCHÉANCE**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du Village de North Hatley souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 588 000 \$ qui sera réalisé le 2 décembre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2005-492	1 715 600 \$
2004-479	91 300 \$
2007-515	141 900 \$
2009-531	589 200 \$
2021-635	50 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2007 515 et 2009 531, la Municipalité du Village de North Hatley souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

MOI, Andrew J PELLETIER, PROPOSE

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 2 décembre 2021;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 2 juin et le 2 décembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le directeur général et secrétaire trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.D. DU LAC MEMPHREMAGOG
230, RUE PRINCIPALE OUEST
MAGOG, QC
J1X 2A5

8. Que les obligations soient signées par la mairesse et le secrétaire trésorier. La Municipalité du Village de North Hatley, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2007-515 et 2009-531 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 2 décembre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
22 NOVEMBRE 2021**

solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE

2021-11-22.07

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 18H19, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, NATHALIE MEUNIER PROPOSE

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Marcella Davis-Gerrish
Mairesse

Benoit Tremblay
Directeur général

Je, Marcella Davis-Gerrish, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.